Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- démontre sa connaissance du sens conventionnel de l'écriture (gauche à droite, haut en bas);
- reconnaît et nomme certaines lettres de l'alphabet, en majuscules et en minuscules, en suivant un ordre aléatoire;
- forme lisiblement plusieurs lettres majuscules et minuscules à partir de modèles;
- reconnaît certaines correspondances phonème-graphème pour représenter à l'écrit les sons entendus constitués d'une seule lettre :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p]/[b], [t]/[d], [k]/[g]);
- commence à segmenter certains mots de structures syllabiques CV, VC ou CVC pour les représenter à l'écrit;
- commence à orthographier certains mots très familiers et fréquents (par exemple, prénoms, *la*, *le*).

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
	L'élève développe ses habiletés de base en écriture en produisant des mots et des phrases simples à l'aide de modèles et d'appuis variés. Elle ou il communique des idées liées à son expérience personnelle et commence à utiliser certaines conventions de l'écrit avec un soutien important. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	L'élève consolide ses habiletés en écriture en produisant de courts textes simples sur des sujets familiers. Elle ou il organise progressivement ses idées, enrichit son vocabulaire et utilise certaines stratégies pour soutenir le processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	L'élève poursuit le développement de ses compétences en écriture en rédigeant des textes de plus en plus cohérents et structurés. Elle ou il utilise avec davantage d'autonomie les conventions linguistiques et diverses stratégies pour planifier, rédiger et réviser ses écrits. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	L'élève démontre une bonne maîtrise de ses compétences en écriture dans une variété de situations. Elle ou il rédige des textes clairs et organisés, adapte son écriture à son intention de communication et utilise efficacement les stratégies du processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Orthographe lexicale	L'élève : • forme lisiblement la plupart des lettres majuscules et minuscules à partir de modèles en respectant le sens du tracé; • associe les correspondances phonèmes-graphèmes simples constituées d'une seule lettre, notamment les consonnes continues pouvant être prolongées ([l], [r], [m], [n], [f], [s], [ʃ], [v], [z], [ʒ]); • segmente les mots de structures syllabiques CV, VC, CVC ou CCV en phonèmes et les représente par leurs graphèmes simples correspondants (une seule lettre) pour l'orthographier; • orthographie correctement quelques mots familiers et fréquents; • laisse parfois un espace entre les mots (par exemple, *un ami*).	L'élève : • associe plusieurs correspondances phonèmes-graphèmes complexes constituées de deux ou de trois lettres; • segmente les mots simples de structures syllabiques CV, VC, CVC, CCV, CCVC et CVCC et de longueurs variées en phonèmes, et les représente à l'écrit par leurs graphèmes simples et complexes correspondants; • orthographie correctement quelques mots fréquents et familiers; • laisse un espace entre les mots; • forme lisiblement les lettres majuscules et minuscules en respectant le sens du tracé et avec automaticité; • écrit des mots avec une orthographe approximative et fluctuante; • applique certaines régularités orthographiques contextuelles les plus fréquentes et les plus constantes (par exemple, *g* et *c* doux).	L'élève : • associe la plupart des correspondances phonèmes-graphèmes complexes constituées de deux lettres et plus; • orthographie correctement de plus en plus de mots fréquents et familiers; • écrit des mots de plus en plus complexes (par exemple, des mots multisyllabiques, avec des régularités orthographiques ou morphologiques) avec une orthographe plus précise; • applique avec précision plusieurs régularités orthographiques contextuelles les plus fréquentes et les plus constantes (par exemple, *m* devant *b* et *p*); • orthographie correctement certains homonymes fréquents.	L'élève : • associe plusieurs graphèmes complexes constitués de trois lettres ou plus (par exemple, *oin*, *ion*, *ouille*) à leurs phonèmes correspondants; • orthographie correctement des mots fréquents et familiers; • écrit des mots multisyllabiques avec une orthographe de plus en plus précise; • applique avec précision la plupart des régularités orthographiques contextuelles les plus fréquentes et les plus constantes; • orthographie correctement les homonymes selon le contexte.

	PALIER 1 L'élève développe ses habiletés de base en écriture en produisant des mots et des phrases simples à l'aide de modèles et d'appuis variés. Elle ou il communique des idées liées à son expérience personnelle et commence à utiliser certaines conventions de l'écrit avec un soutien important. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	PALIER 2 L'élève consolide ses habiletés en écriture en produisant de courts textes simples sur des sujets familiers. Elle ou il organise progressivement ses idées, enrichit son vocabulaire et utilise certaines stratégies pour soutenir le processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	PALIER 3 L'élève poursuit le développement de ses compétences en écriture en rédigeant des textes de plus en plus cohérents et structurés. Elle ou il utilise avec davantage d'autonomie les conventions linguistiques et diverses stratégies pour planifier, rédiger et réviser ses écrits. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	PALIER 4 L'élève démontre une bonne maîtrise de ses compétences en écriture dans une variété de situations. Elle ou il rédige des textes clairs et organisés, adapte son écriture à son intention de communication et utilise efficacement les stratégies du processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Vocabulaire	L'élève : • utilise des mots du vocabulaire N1 selon l'intention (par exemple, liste d'épicerie, carte de souhaits, message à une personne) de façon plus ou moins appropriée.	L'élève : • utilise de plus en plus des mots du vocabulaire N1 et N2 selon l'intention; • utilise souvent des mots de sa langue première ou dominante pour s'exprimer à l'écrit; • utilise quelques expressions courantes et figurées (par exemple, *avoir froid*, *tout de suite*).	L'élève : • utilise une variété de mots du vocabulaire N1 et N2 selon l'intention; • utilise de moins en moins de mots de sa langue première ou dominante pour s'exprimer à l'écrit; • utilise quelques expressions courantes et figurées (par exemple, *avoir envie de*, *avoir mal*); • emploie quelques synonymes et antonymes appropriés pour enrichir ses textes.	L'élève : • utilise de façon plus appropriée une variété de mots du vocabulaire N1, N2 et N3 selon l'intention; • utilise à l'occasion des mots de sa langue première ou dominante pour s'exprimer à l'écrit; • utilise de façon plus appropriée des expressions courantes et figurées (par exemple, *avoir peur de*, *avoir besoin de*, *avoir envie de*); • emploie des synonymes et des antonymes appropriés pour enrichir ses textes.
Morphologie et syntaxe (grammaire)	L'élève : • commence à employer la majuscule au début et le point à la fin des phrases; • écrit des phrases simples, à structures répétitives, à l'aide de modèles.	L'élève : • emploie la majuscule (en début de phrase ainsi que pour les noms propres) et le point à la fin de ses phrases; • écrit des phrases déclaratives (forme positive) à l'aide de modèles; • effectue quelques accords des noms en genre et en nombre dans le groupe nominal (par exemple, ajout du *s* à la fin d'un nom); • met en application la conjugaison des verbes fréquents et des verbes réguliers en *er* dans ses écrits (présent de l'indicatif et futur proche); • utilise les préfixes et les suffixes les plus courants pour modifier le sens de certains mots.	L'élève : • écrit des phrases déclaratives (formes positive et négative), interrogatives et exclamatives; • écrit des phrases complexes avec la conjonction *et*; • emploie la majuscule, les signes de ponctuation à la fin de ses phrases (. ? !) et commence à utiliser la virgule; • effectue de plus en plus d'accords en nombre dans le groupe nominal (par exemple, *un nouveau bijou*/*des nouveaux bijoux*); • effectue de plus en plus d'accords en genre dans le groupe nominal (par exemple, *un ami heureux*/*une amie heureuse*); • met en application la conjugaison des verbes fréquents et des verbes réguliers en **er** dans ses écrits (au présent de l'indicatif, futur proche, imparfait); • fait parfois l'accord des verbes fréquents et réguliers en **er** avec le sujet sans écran; • utilise les préfixes et les suffixes courants pour modifier le sens de plusieurs mots.	L'élève : • écrit des phrases déclaratives (formes positive et négative), exclamatives, interrogatives et impératives; • emploie la majuscule et les signes de ponctuation de façon de plus en plus appropriée; • écrit des phrases complexes bien structurées avec la conjonction *et*; • effectue de plus en plus d'accords de noms et d'adjectifs en genre et en nombre dans le groupe nominal; • met en application la conjugaison des verbes fréquents et des verbes réguliers en **er** dans ses écrits (présent de l'indicatif, futur proche, imparfait, passé composé, futur simple); • fait de plus en plus l'accord des verbes fréquents et réguliers en **er** avec le sujet sans écran et, parfois, l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *être*; • enrichit ses phrases en ajoutant des adjectifs et des adverbes; • utilise les préfixes et les suffixes courants et moins usuels pour modifier le sens de plus en plus de mots.

Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- démontre sa connaissance du sens conventionnel de l'écriture (gauche à droite, haut en bas);
- reconnaît et nomme certaines lettres de l'alphabet, en majuscules et en minuscules, en suivant un ordre aléatoire;
- forme lisiblement plusieurs lettres majuscules et minuscules à partir de modèles;
- reconnaît certaines correspondances phonème-graphème pour représenter à l'écrit les sons entendus constitués d'une seule lettre :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p]/[b], [t]/[d], [k]/[g]);
- commence à segmenter certains mots de structures syllabiques CV, VC ou CVC pour les représenter à l'écrit;
- commence à orthographier certains mots très familiers et fréquents (par exemple, prénoms, *la*, *le*).

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

	PALIER 1	PALIER 2	PALIER 3	PALIER 4
	L'élève développe ses habiletés de base en écriture en produisant des mots et des phrases simples à l'aide de modèles et d'appuis variés. Elle ou il communique des idées liées à son expérience personnelle et commence à utiliser certaines conventions de l'écrit avec un soutien important. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	L'élève consolide ses habiletés en écriture en produisant de courts textes simples sur des sujets familiers. Elle ou il organise progressivement ses idées, enrichit son vocabulaire et utilise certaines stratégies pour soutenir le processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	L'élève poursuit le développement de ses compétences en écriture en rédigeant des textes de plus en plus cohérents et structurés. Elle ou il utilise avec davantage d'autonomie les conventions linguistiques et diverses stratégies pour planifier, rédiger et réviser ses écrits. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	L'élève démontre une bonne maîtrise de ses compétences en écriture dans une variété de situations. Elle ou il rédige des textes clairs et organisés, adapte son écriture à son intention de communication et utilise efficacement les stratégies du processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Situations de communication	L'élève : • communique par écrit ses idées avec une intention parfois imprécise.	L'élève : • détermine son sujet, son intention et, parfois, les destinataires à l'étape de la planification; • écrit des textes simples en utilisant *je*, *il* ou *elle* avec plus ou moins de cohérence; • écrit, avec de l'aide, de courts textes selon différentes intentions et utilise divers outils et supports numériques pour appuyer son message.	L'élève : • détermine son sujet, son intention et les destinataires à l'étape de la planification; • écrit des textes simples en utilisant *je*, *il* ou *elle* avec de plus en plus de cohérence; • écrit de courts textes selon différentes intentions et utilise divers outils et supports numériques pour appuyer son message.	L'élève : • détermine son sujet, son intention et les destinataires en fonction d'une variété de formes de discours et de genres de textes (par exemple, en se posant des questions); • écrit des textes simples en utilisant *je*, *il* ou *elle* de façon cohérente; • écrit de courts textes de formes de discours et de genres de textes variés et utilise divers outils et supports numériques pour appuyer son message.

	PALIER 1 L'élève développe ses habiletés de base en écriture en produisant des mots et des phrases simples à l'aide de modèles et d'appuis variés. Elle ou il communique des idées liées à son expérience personnelle et commence à utiliser certaines conventions de l'écrit avec un soutien important. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	PALIER 2 L'élève consolide ses habiletés en écriture en produisant de courts textes simples sur des sujets familiers. Elle ou il organise progressivement ses idées, enrichit son vocabulaire et utilise certaines stratégies pour soutenir le processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	PALIER 3 L'élève poursuit le développement de ses compétences en écriture en rédigeant des textes de plus en plus cohérents et structurés. Elle ou il utilise avec davantage d'autonomie les conventions linguistiques et diverses stratégies pour planifier, rédiger et réviser ses écrits. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	PALIER 4 L'élève démontre une bonne maîtrise de ses compétences en écriture dans une variété de situations. Elle ou il rédige des textes clairs et organisés, adapte son écriture à son intention de communication et utilise efficacement les stratégies du processus d'écriture. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Organisation du texte	L'élève : • écrit des phrases simples, liées à son vécu, sans les regrouper en paragraphes et à l'aide de supports variés (par exemple, modèles de phrases, lexique); • organise ses idées de façon plus ou moins claires et cohérentes; • relie parfois des mots et des groupes de mots par des marqueurs de relation usuels (par exemple, *et*, *ou*).	L'élève : • écrit de courts textes composés de phrases simples sur des sujets familiers ou abordés en classe en les regroupant parfois dans un paragraphe; • organise de plus en plus ses idées de façon logique et cohérente; • emploie quelques marqueurs de relation usuels pour relier des mots et des groupes de mots (par exemple, *et*, *ou*); • substitue parfois un nom ou un groupe nominal en fonction sujet par son pronom (*il*, *ils*, *elle*, *elles*); • emploie de plus en plus les temps verbaux appris en classe selon l'intention (par exemple, le présent de l'indicatif).	L'élève : • écrit de courts textes composés de phrases simples sur des sujets familiers ou abordés en classe en les regroupant dans un paragraphe; • organise ses idées de façon logique et cohérente; • emploie des marqueurs de relation usuels pour relier des mots et des groupes de mots dans des phrases simples (par exemple, *et*, *ou*, *car*, *parce que*); • emploie un plus grand nombre de mots de substitution assurant assez bien la reprise et la progression des idées (par exemple, pronoms personnel et possessif); • emploie les temps verbaux appris en classe de façon plus appropriée à l'intention de communication (par exemple, le présent de l'indicatif, le futur proche et l'imparfait); • emploie quelques organisateurs textuels simples liés au lieu, au temps ou à l'ordre (par exemple, *à la maison*, *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *premièrement*).	L'élève : • écrit des textes composés de phrases simples et complexes sur des sujets familiers ou abordés en classe selon la structure du genre de texte (par exemple, début, milieu et fin); • organise ses idées ou des informations de façon logique et cohérente afin de rendre ses textes fluides et faciles à lire; • emploie avec plus d'aisance les marqueurs de relation usuels pour relier des mots et des groupes de mots dans des phrases (*et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, *parce que*, *comme*, *quand*); • emploie de plus en plus de mots de substitution permettant la reprise et la progression de ses idées (par exemple, pronom personnel, pronom possessif, groupe nominal [GN]); • emploie les temps verbaux appris en classe de façon appropriée à l'intention de communication (par exemple, le présent de l'indicatif, le futur proche, le passé composé, l'imparfait et le futur simple); • emploie des organisateurs textuels simples liés au lieu, au temps ou à l'ordre (par exemple, *à la maison*, *hier*, *aujourd'hui*, *demain*, *ensuite*, *alors*, *premièrement*).

Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- démontre sa connaissance du sens conventionnel de l'écriture (gauche à droite, haut en bas);
- reconnaît et nomme certaines lettres de l'alphabet, en majuscules et en minuscules, en suivant un ordre aléatoire;
- forme lisiblement plusieurs lettres majuscules et minuscules à partir de modèles;
- reconnaît certaines correspondances phonème-graphème pour représenter à l'écrit les sons entendus constitués d'une seule lettre :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p]/[b], [t]/[d], [k]/[g]);
- commence à segmenter certains mots de structures syllabiques CV, VC ou CVC pour les représenter à l'écrit;
- commence à orthographier certains mots très familiers et fréquents (par exemple, prénoms, *la*, *le*).

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

	PALIER 1 L'élève développe ses habiletés de base en écriture en produisant des mots et des phrases simples à l'aide de modèles et d'appuis variés. Elle ou il communique des idées liées à son expérience personnelle et commence à utiliser certaines conventions de l'écrit avec un soutien important. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	**PALIER 2** L'élève démontre certaines compétences langagières, mais sa compréhension et son utilisation du français demeurent partielles. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	**PALIER 3** L'élève comprend et utilise la plupart des compétences langagières en français de manière fonctionnelle et généralement précise. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	**PALIER 4** L'élève comprend et utilise pleinement ses compétences langagières en français de manière autonome et efficace. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Cognitif et métacognitif	L'élève : • a recours à quelques stratégies pour orthographier des mots et écrire des phrases simples (par exemple, le mur de mots, les tableaux visuels, le modèle de la phrase de base); • a recours à des stratégies plurilingues pour orthographier des mots et écrire des phrases simples (par exemple, fait des liens entre les langues, utilise des ressources multilingues).	L'élève : • a recours à plusieurs stratégies pour orthographier des mots et écrire des phrases simples (par exemple, le mur de mots, les tableaux visuels, les cartes d'encodage, le modèle de la phrase de base); • a recours à des stratégies plurilingues pour orthographier des mots et écrire des phrases simples (par exemple, fait des liens entres les langues, utilise des ressources multilingues, s'appuie sur de mots connus dans d'autres langues); • utilise quelques stratégies et des ressources pour générer des idées (par exemple, remue-méninges, dessin, observation d'images); • utilise quelques stratégies du processus d'écriture (planification, rédaction).	L'élève : • a recours à des stratégies pour orthographier des mots et écrire des phrases (par exemple, le mur de mots, les tableaux visuels, les cartes d'encodage, les manipulations syntaxiques); • a recours à des stratégies plurilingues pour orthographier des mots et écrire des phrases (par exemple, ressources multilingues, mots connus dans d'autres langues, discussion de ses idées avec un pair dans sa langue première ou dominante); • utilise de plus en plus de stratégies et de ressources pour générer des idées (par exemple, remue-méninges, dessin, observation d'images, échange avec les pairs et albums jeunesse); • utilise avec plus d'autonomie les stratégies du processus d'écriture (planification, rédaction, révision); • prend conscience de ses erreurs et tente de s'autocorriger (par exemple, à l'aide de référentiels grammaticaux, d'outils numériques, de grilles de vérification, de codes de correction).	L'élève : • a recours à une variété de stratégies pour orthographier des mots et écrire des phrases (par exemple, les tableaux visuels, les cartes d'encodage, les manipulations syntaxiques, la cartographie orthographique, la mémorisation des mots fréquents et irréguliers); • a recours à une variété de stratégies plurilingues pour orthographier des mots et écrire des phrases (par exemple, ressources multilingues, correspondances phonologiques et orthographiques, comparaisons des racines et des préfixes communs, listes de mots cognats); • utilise diverses stratégies et ressources pour générer des idées (par exemple, des organisateurs graphiques, des champs lexicaux, des discussions avec les pairs, des albums jeunesse); • utilise avec plus d'autonomie les stratégies du processus d'écriture (planification, rédaction, révision, correction); • prend conscience de ses erreurs et s'autocorrige de plus en plus (par exemple, à l'aide de référentiels grammaticaux, d'outils numériques, de grilles de vérification, de codes de correction).

Connaissances et habiletés préalables

L'élève :

- démontre sa connaissance du sens conventionnel de l'écriture (gauche à droite, haut en bas);
- reconnaît et nomme certaines lettres de l'alphabet, en majuscules et en minuscules, en suivant un ordre aléatoire;
- forme lisiblement plusieurs lettres majuscules et minuscules à partir de modèles;
- reconnaît certaines correspondances phonème-graphème pour représenter à l'écrit les sons entendus constitués d'une seule lettre :
 - ◊ les voyelles [a], [ə], [i], [o], [y];
 - ◊ les consonnes dont le son est bref [p]/[b], [t]/[d], [k]/[g]);
- commence à segmenter certains mots de structures syllabiques CV, VC ou CVC pour les représenter à l'écrit;
- commence à orthographier certains mots très familiers et fréquents (par exemple, prénoms, *la*, *le*).

* Certains phonèmes ne font pas partie du répertoire de la langue première ou dominante de l'élève (par exemple, [l] et [r] pour les élèves dont la langue dominante est le mandarin; le [v] et le [b] pour les élèves hispanophones, car cette opposition est neutralisée dans leur langue : c'est le même son).

	PALIER 1 L'élève développe ses habiletés de base en écriture en produisant des mots et des phrases simples à l'aide de modèles et d'appuis variés. Elle ou il communique des idées liées à son expérience personnelle et commence à utiliser certaines conventions de l'écrit avec un soutien important. **Degré d'appui :** appui intensif **Mesure d'appui :** intensité très élevée au quotidien (en matière de temps et de ressources), et ce, dans toutes les matières	**PALIER 2** L'élève démontre certaines compétences langagières, mais sa compréhension et son utilisation du français demeurent partielles. **Degré d'appui :** appui soutenu **Mesure d'appui :** intensité modérée au quotidien (moins intense en matière de temps et de ressources)	**PALIER 3** L'élève comprend et utilise la plupart des compétences langagières en français de manière fonctionnelle et généralement précise. **Degré d'appui :** appui intermittent (offert à certains moments planifiés ou récurrents, mais pas constamment) **Mesure d'appui :** appui planifié (besoin précis à certains moments)	**PALIER 4** L'élève comprend et utilise pleinement ses compétences langagières en français de manière autonome et efficace. **Degré d'appui :** appui occasionnel **Mesure d'appui :** appui non planifié (au besoin, ponctuel)
Affect par rapport à la langue	L'élève : • manifeste un intérêt pour certaines activités d'écriture; • manifeste une certaine curiosité pour l'écrit; • exprime parfois à l'écrit ses pensées, ses sentiments et ses opinions; • a recours de façon fréquente à sa langue première ou dominante pour s'exprimer lors des activités d'écriture (par exemple, ses émotions, son inconfort); • fait preuve d'une certaine motivation à l'égard de son apprentissage en écriture; • fait preuve d'une certaine persévérance dans les activités d'écriture en français malgré les défis.	L'élève : • manifeste une curiosité et un intérêt pour l'écriture; • exprime de plus en plus à l'écrit ses pensées, ses sentiments et ses opinions; • a encore recours à sa langue première ou dominante pour s'exprimer lors des activités d'écriture (par exemple, ses émotions, son inconfort); • fait preuve de motivation à l'égard de son apprentissage en écriture; • fait preuve de plus en plus de persévérance dans les activités d'écriture en français malgré les défis.	L'élève : • exprime à l'écrit ses pensées, ses sentiments et ses opinions; • a recours de moins en moins à sa langue première ou dominante pour s'exprimer lors des activités d'écriture (par exemple, ses émotions, son inconfort); • aborde avec confiance les activités d'écriture en français; • fait preuve de persévérance dans les activités d'écriture en français malgré les défis;	L'élève : • exprime à l'écrit ses pensées, ses sentiments et ses opinions avec assurance; • a très peu recours à sa langue première ou dominante pour s'exprimer lors des activités d'écriture (par exemple, ses émotions, son inconfort); • aborde les activités d'écriture en français avec ouverture et intérêt; • fait preuve d'autonomie et d'initiative dans les activités d'écriture en français.